

Agenda des actions en Rhône-Alpes

Réunion d'information et de mobilisation sur les OGM et les plantes mutées, organisée par Rés'OGM info et Stop-OGM 26

LIVRON, Drôme, (sud de Valence), salle municipale le samedi 19 novembre 2011, 14h-19h

14h-15h45 : L'actualité des OGM au niveau européen, Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice de Rés'OGM Info

Questions-réponses, 15h45-16h : pause

16h-18h : Les nouvelles techniques de manipulation du vivant (dont la mutagenèse), Fabrice Laroche, biologiste moléculaire-formateur,

Questions-réponses

18h-19h : Etat des lieux de la situation en Rhône-Alpes (tournesols mutés, ambroisie)

Quelle mobilisation de STOP-OGM 26 sur ces dossiers ?

Partenaires :

La Confédération Paysanne 26, FRAPNA 26, AGRIBIODROME

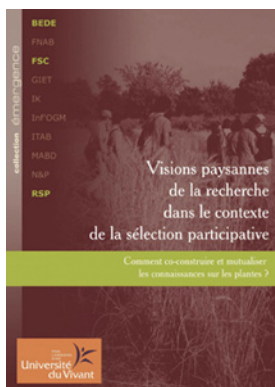
Nouvelles parutions



Sortie du livre **Nouvelles manipulations du vivant, Pour qui ? Pour quoi ?** BEDE, Inf'OGM, GIET, RSP, 9 €

- En vente à Rés'OGM Info (bon de commande : <http://www.resogm.org/spip.php?article95>)
- Et à Inf'OGM

Le présent ouvrage, fruit d'un travail collectif mené par Inf'OGM, en lien avec BEDE, le GIET, le RSP et PEUV, propose la description des nouvelles techniques de manipulation du vivant, un rappel de l'évolution des droits industriels sur les plantes qui explique pour qui sont faites ces manipulations, et une réflexion plus générale sur les raisons de l'artificialisation du vivant.



Visions paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative : Comment co-construire et mutualiser les connaissances sur les plantes ? (septembre 2011), FSC, RSP, BEDE

- En vente sur <http://www.semencespaysannes.org/>

Emission Web du 6 octobre 2011 Les lanceurs d'alerte : Les scientifiques en première ligne

http://webcast.in2p3.fr/videos-lanceurs_d_alerte_les_scientifiques_en_premiere_ligne

Avec le CNRS et France Inter

Partenaire financier : **Rhône-Alpes** Région

Pour vous abonner, envoyer un mail vide à actu-subscribe@resogm.org 1/5

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en France

Colmar : peines avec sursis pour les faucheurs de vignes OGM

Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné ce vendredi les faucheurs de vignes OGM à une peine de 2 mois de prison avec sursis. Sont néanmoins exclus de cette condamnation, les six faucheurs récidivistes qui écopent de 60 jours-amende à 20 euros et le paiement d'un euro symbolique pour préjudice moral.

L'indemnisation de l'INRA a été fixée à 57 000 euros par le tribunal.

Le 15 août 2010 ils avaient entièrement détruit une parcelle de plusieurs dizaines de pieds de vignes OGM, plantés dans le cadre d'une expérimentation en plein air de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), à Colmar,

Cette décision avait été mise en délibéré à l'issue du procès qui s'était tenu du 28 au 30 septembre dernier à Colmar.

<http://www.lalsace.fr/actualite/2011/10/14/colmar-peines-avec-sursis-pour-les-faucheurs-de-vignes-ogm>

<http://www.bastamag.net/article1822.html>

Quand l'Inra orchestre une manifestation de ses salariés

Le délibéré du procès des 60 faucheurs volontaires – qui avaient détruit, dans la nuit du 14 au 15 août 2010, des pieds de vigne transgénique appartenant à l'Inra [1 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nb1>] – sera rendu le 14 octobre à Colmar [2 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nb2>]. A cette occasion, la direction de l'Inra a diffusé un message <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1313> à ses salariés leur demandant /« la plus grande mobilisation pour défendre [leur] liberté de chercheur en [s]’affichant clairement en blouse blanche »/. Pour celles et ceux prêts à se mobiliser devant le tribunal, une réunion est même prévue avec le directeur de la communication. La direction générale craignant peut-être que les chercheurs manquent d'idées (et d'enthousiasme ?), la note précise même que /« des banderoles avec des slogans clairs sont en préparation »/.

Pour le syndicat SUD Recherche EPST <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/> [3 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nb3>], ce procédé de la direction /« évoque ceux employés par les dictatures à bout de souffle qui organisent de telles manifestations spontanées pour soutenir leur régime lorsqu'ils sont remis en cause »/.

En voulant pousser au bout cet essai, l'Inra n'a pas tenu compte /« ni des citoyens, ni des paysans, en ignorant les retombées environnementales et économiques, faisant le jeu des lobbies agro-industriels »/, affirment dans un communiqué les Faucheurs volontaires. Et SUD Recherche d'insister : /« De quelle liberté bénéficient vraiment [les chercheurs] aujourd'hui alors qu'il est de plus en plus difficile de trouver des financements sans justifier de l'intérêt des recherches pour des entreprises privées ? »/ Une chose est sûre, SUD Recherche n'hésitera pas à demander à la direction, lors des prochaines manifestations de personnels contre la casse du service public <http://www.bastamag.net/article1811.html>, de prendre en charge les factures de banderoles et des retenues sur salaires.

Notes

[1 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nh1>] Institut scientifique de recherche agronomique.

[2 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nh2>] Mise à jour : « Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné les Faucheurs volontaires récidivistes à des peines de 60 jours-amendes à 20 euros (soit la somme de 1200 euros) et les non récidivistes à une peine de deux mois de prison avec sursis. Quant au préjudice moral, il a été évalué par le Tribunal au paiement d'un euro symbolique. Enfin, l'Inra bénéficiera d'une indemnisation de 57 000 euros, soit un montant largement inférieur aux 540 000 euros de dommages et intérêts demandés par l'Inra lors du procès ». Source : Inf'OGM <http://www.infogm.org/spip.php?article4925>, le 14 octobre

[3 <http://www.bastamag.net/article1822.html#nh3>] Établissements publics à caractère scientifique et technologique.

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en Europe

<http://www.infogm.org/spip.php?article4931>

Conseil d'Etat et OGM : le rapporteur public demande l'annulation du moratoire sur le maïs Mon810 par Christophe NOISETTE , octobre 2011

Le 24 octobre, le rapporteur public du Conseil d'État a proposé au Conseil d'État d'annuler les trois arrêtés qui interdisaient le maïs Mon810 sur le territoire national. Interrogé par Inf'OGM, le Conseil d'État nous a précisé que le rapporteur public « s'est appuyé sur les conclusions du jugement de la CJUE », rendues en septembre dernier [1]. Ainsi, ce sont des arguments de forme et non de fond qui donnent raison aux plaignants, dont l'entreprise Monsanto. Cependant, interrogé par Inf'OGM, Romain Ecorchard, juriste à FNE et présent à l'audience, précise que le rapporteur public, s'il s'est appuyé sur les conclusions de la CJUE, notamment pour affirmer que le gouvernement aurait dû utiliser l'article 34 du règlement 1829/2003 (qui définit la mesure d'urgence et non la clause de sauvegarde), a aussi demandé l'annulation des arrêtés pour des motifs de fond. Pour le rapporteur public, l'arrêté aurait dû clairement être motivé par un risque important mettant en péril de façon manifeste la santé humaine, la santé animale ou l'environnement et une urgence réelle. Or, pour lui, rien dans l'arrêté (relativement court) ne permet de montrer cela et les éléments nouveaux présentés par le ministère (diffusion des pollens, résistance de certains nuisibles) ne constituent pas un risque important. Le rapporteur public s'est alors engagé sur un terrain glissant, nous révèle Romain Ecorchard, en affirmant qu'il y avait un bilan positif de l'utilisation du maïs transgénique Bt par rapport aux pulvérisations d'insecticides sur le maïs conventionnel. Si son argumentation sur le bilan positif du maïs transgénique Bt n'était pas convaincante, **l'arrêté sera toutefois probablement annulé sur le double motif de l'absence à la fois de justification de l'urgence et du risque important.** Au final, pour Romain Ecorchard, « l'impression que l'audience m'a laissée était qu'invoquer la clause de sauvegarde dans le cas des OGM pour les Etats membres s'avèrera être désormais très compliqué au vu des conditions de fond imposées par la CJUE et le Conseil d'Etat ».

Ces propositions ont été mises en délibéré. Le Conseil d'État devrait se prononcer d'ici trois ou quatre semaines. En cas d'annulation de ces arrêtés, aucun délai d'exécution par le gouvernement n'est pour l'instant prévu, mais il pourrait être précisé dans le jugement définitif.

La porte ouverte à de nouvelles cultures de maïs GM dès 2012 ? Pas si sûr, puisque la ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, avait déjà fait savoir que le gouvernement souhaitait prolonger le moratoire sur le Mon810 en respectant la procédure définie par la CJUE. A suivre...

[1] [OGM - La France n'abandonnera pas son moratoire sur le maïs MON810](#)

Les producteurs d'Ogm enrôlent des « ambassadeurs » en Europe

Les géants de l'agrochimie, contrariés par la perception négative des cultures d'Ogm en Europe, cherchent à enrôler des personnalités pour peser sur le processus de décision afin d'obtenir des autorisations de culture, révèle un document dont l'Afp a obtenu copie vendredi.

L'ancien ministre socialiste français Claude Allegre, l'ancien commissaire européen britannique Chris Patten, le chanteur irlandais Bob Geldorf, et l'ancien commissaire européen irlandais David Byrne (et non son homonyme chanteur) ont « manifesté leur intérêt » à devenir « ambassadeurs » de la cause des organismes génétiquement modifiés (Ogm), précise ce document, un courriel daté du 5 octobre avec en-tête d'EuropaBio, l'association qui représente les intérêts de Monsanto, de Basf et des autres grands groupes du secteur en Europe. La lettre vante également les possibles adhésions de l'ancien secrétaire général de l'Onu, Kofi Annan, et du journaliste écologiste britannique Mark Lynas à cette initiative, dont le but est d'« aider l'Europe à revoir sa position sur les cultures d'Ogm ».

Une initiative parfaitement légale

Le groupe Monsanto est particulièrement intéressé par l'entreprise, car un de ses produits, le Maïs 810, attend le renouvellement de son autorisation de culture depuis plus d'un an. Or sept pays - la France, l'Allemagne, la Hongrie, la Grèce, le Luxembourg, l'Autriche et la Bulgarie - ont pris des mesures de sauvegarde pour interdire sa culture sur leur

territoire. Tout le processus d'autorisation des mises en culture d'Ogm est depuis bloqué. Deux Ogm sont cultivés dans l'UE: la pomme de terre Ogm Amflora développée par le groupe allemand Basf, en Allemagne et en Suède, et le maïs Mon 810 en Espagne, au Portugal, en République Tchèque et en Slovaquie. Des cultivateurs ont demandé quinze autres autorisations, concernant pour la plupart des maïs génétiquement modifiés.

EuropaBio, contactée vendredi par l'Afp, n'a pas caché son embarras après la fuite de ce document classifié « confidentiel », mais a insisté sur le caractère parfaitement légal de l'initiative. « Il n'est pas question de rémunération. Les personnes contactées ont par le passé manifesté publiquement leur intérêt pour cette technologie », a souligné un de ses représentants. « Les adversaires des Ogm font de même et il est légitime de vouloir mener un débat », a-t-il ajouté.

« Une campagne de relations publiques insultante pour les citoyens européens »

Un document en annexe à ce mail est toutefois embarrassant pour EuropaBio. Il détaille en effet la méthode de travail proposée aux « ambassadeurs », avec cinq options: « une lettre ouverte au Financial Times dans laquelle les signataires appellent l'Europe à revoir sa position », des « rencontres avec les médias arrangées par le secrétariat du programme et des articles placés dans des médias », des « rencontres » et des « dîners débat » avec des responsables de l'Union européenne à Bruxelles. « Pour assurer la légitimité et l'impact de ce programme, EuropaBio ou ses représentants ne prendront jamais part à ces activités », insiste le document. « Il n'y aura aucune rétribution financière des ambassadeurs, mais EuropaBio fournira au secrétariat du programme des fonds pour couvrir les dépenses nécessaires, notamment les déplacements et les frais d'hôtel », ajoute le document.

Greenpeace a dénoncé « une campagne de relations publiques insultante pour les citoyens européens ». « Les organismes génétiquement modifiés ne résoudreont pas le problème de la faim dans le monde. C'est un argument qui ne tient pas scientifiquement », a affirmé Marco Contiero, en charge des questions liées à l'agriculture pour Greenpeace UE.

AFP

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture dans le Monde

Blé OGM : Le semencier Vilmorin vise la place de leader

Le semencier français Vilmorin ambitionne d'être d'ici une quinzaine d'années le numéro un mondial des semences de blé, en développant la version Ogm de cette céréale, a annoncé mercredi Emmanuel Rougier, directeur général délégué du groupe.

Avec le blé Ogm, Vilmorin compte bien s'imposer comme leader du marché, comme l'a fait Monsanto avec les semences de maïs. (© TNC)

[http://www.agrisalon.com/fr/images/6dcd8731-ce95-4050-91a9-bc842bab3ef3/AGS_01/Avec-le-ble-Ogm-Vilmorin-compte-bien-s-imposer-comme-leader-du-marche-comme-l-a-fait-Monsanto-avec-les-semences-de-mais.-\(-TNC\).jpg](http://www.agrisalon.com/fr/images/6dcd8731-ce95-4050-91a9-bc842bab3ef3/AGS_01/Avec-le-ble-Ogm-Vilmorin-compte-bien-s-imposer-comme-leader-du-marche-comme-l-a-fait-Monsanto-avec-les-semences-de-mais.-(-TNC).jpg)

Vilmorin est déjà le premier fournisseur de cette semence en Europe et compte s'appuyer sur ce marché pour se lancer à l'assaut des Etats-Unis, son "premier marché cible", a souligné M. Rougier lors de la présentation des résultats annuels du quatrième groupe mondial du secteur.

"Le blé a été longtemps délaissé et n'a pas bénéficié des efforts de recherche Ogm dont ont profité d'autres cultures comme le soja ou le maïs pour optimiser leur production", a-t-il expliqué. Même en Europe les agriculteurs sont nombreux à utiliser des "semences de ferme", issues de la précédente récolte. Or ces semences n'ont pas un rendement suffisant pour répondre aux besoins alimentaires, a fait valoir M. Rougier.

L'objectif de Vilmorin est de "contribuer à la conversion d'un marché de semences de ferme peu performant et faiblement valorisé, en un marché de semences commerciales de blé Ogm, puis d'hybrides à haut rendement", a affirmé le semencier. Vilmorin s'appuiera sur le "partenariat stratégique" conclu avec la société américaine Arcadia Biosciences

pour la mise au point d'un blé génétiquement modifié qui devrait voir le jour vers 2020, a affirmé M. Rougier. Signé début 2011, cet accord doit aboutir à la création d'un blé optimisant la consommation d'azote ainsi que celle de l'eau.

Le blé est la première céréale au monde en termes de surfaces cultivées avec 223 millions d'hectares mais le maïs est la première espèce produite au monde avec 824 millions de tonnes. Aujourd'hui le maïs est le premier marché de semences au monde en valeur avec un acteur de poids comme l'américain Monsanto. 48% de la valeur du marché mondial des Ogm sont des semences de maïs, a relevé M. Rougier. La France comme six autres pays européens ont décidé la suspension de la culture du maïs génétiquement modifié de Monsanto, une décision que la Cour de justice européenne (Cej) a qualifié début septembre d'"illégal".

AFP

"Découverte de gènes de coton GM dans des espèces sauvages"

Source: SciDev.Net. Auteur: Maria Elena Hurtado

Selon une étude publiée dans la revue *Molecular Ecology*, des gènes de coton génétiquement modifié (GM) ont été trouvés dans des populations de coton sauvage pour la première fois. Six chercheurs mexicains ont évalué 270 graines de coton sauvage de l'espèce *Gossypium hirsutum*, qui ont été prélevées dans diverses localités du Mexique. Ils ont découvert des transgènes de coton qui avaient été génétiquement modifiés pour la résistance aux insectes, aux herbicides ou aux antibiotiques dans juste moins d'un quart des 270 graines de coton sauvage. Les chercheurs indiquent que certaines graines avaient dépassé le stade d'hybrides de première génération parce qu'elles étaient porteuses de transgènes multiples et différents. En outre, l'une des graines porteuses de transgènes proviendrait d'une plante sauvage située à 755 kilomètres de la plantation de coton GM la plus proche. (Le coton GM est planté dans le nord du Mexique depuis 1996.) Les chercheurs expliquent que les graines de coton GM ont pu être dispersées par différents moyens. Donnant son point de vue sur l'étude, Norman Ellstrand, professeur de génétique à l'Université de Californie - Riverside, aux Etats-Unis, a déclaré que c'est la première étude qui trouve des transgènes dans des populations de coton sauvage. Il a ajouté que c'est le troisième système, après Brassica et l'agrostide, dans lequel on a établi la présence de transgènes dans le milieu naturel. « Cela fait également ressortir comment nous avons sous-estimé la dispersion des graines en tant que moyen favorisant les mouvements de transgènes. Jonathan Wendel, spécialiste de l'évolution du coton et chef du Département d'Ecologie, d'Evolution, de Biologie et de Biologie des organismes (Department of Ecology, Evolution, Biology and Organismal Biology) de l'Université d'Etat de l'Iowa, a invité à faire preuve de prudence concernant les résultats de l'étude. « Il est possible, pour des raisons diverses, que les plantes qu'ils ont identifiées ne soient pas véritablement sauvages, mais dérivées de plantes cultivées. Si c'est le cas, le flux de gène à longue distance signalé entre des transgènes et des populations sauvages peut découler de l'activité humaine, et non de l'activité naturelle », a expliqué Wendel. L'article soutient que les flux de gènes de plants cultivés de coton GM et non-GM vers leurs parents sauvages réduisent la diversité génétique du coton. Ces flux de gènes, précise-t-il, peuvent avoir des conséquences pour l'environnement, la sécurité alimentaire et la santé, ainsi que des implications juridiques et commerciales. "

Source : <http://www.merid.org/>

Article : <http://www.scidev.net/en/agriculture-and-environment/gm-crops/news/gm-cotton-genes-found-in-wild-species-1.html>

Association Rés'OGM Info

Siège social : 58 rue Raulin 69007 LYON

Bureau : Place Général de Gaulle 26400 CREST

04 26 42 05 32 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale